



Sommaire du 34^e rapport semestriel de la COSAC

Chapitre 1 : Conférence sur le futur de l'Europe

Le lancement de la conférence sur le futur de l'Europe, initialement prévu pour mai 2020, a été reporté *sine die* en raison de la pandémie de Covid-19. Cette conférence est cependant plus importante que jamais dans le contexte de la pandémie. Elle doit contribuer à repenser l'Union européenne (UE) et à accroître le soutien des citoyennes et citoyens en sa faveur, mais elle doit aussi se pencher sur la question de savoir comment l'UE peut être mieux armée pour des crises futures. Ce chapitre entend rassembler des idées afin de préparer la conférence.

Il doit ainsi être discuté des conséquences que la lutte contre la pandémie aura pour la réorientation du contenu de la conférence. Il convient également de déterminer dans quelle mesure la conférence doit se pencher sur les questions institutionnelles – jusqu'à de possibles modifications des traités. Le chapitre doit également aborder la manière dont la conférence peut être concrètement organisée au niveau national et régional et dont les parlements nationaux peuvent s'y insérer, ainsi que quel rôle spécifique les commissions des affaires de l'UE peuvent y jouer. Enfin, il s'agit de déterminer comment les préoccupations et les idées des citoyens européens et d'autres voix peuvent être entendues et traitées.

Chapitre 2 : Enseignements de la crise du coronavirus

Le deuxième chapitre a trait aux expériences accumulées dans les États membres et au niveau européen dans le cadre de la pandémie de Covid-19. L'objectif est de tirer profit de ce qui a été vécu pour concevoir une approche d'ensemble européenne. Les conséquences de la pandémie et la crise économique suivante ne vont pas seulement marquer la présidence allemande du Conseil, mais elles influenceront aussi pendant longtemps encore la définition des priorités et le discours au niveau européen. Nous devrions tirer des enseignements de cette crise, apprendre les uns des autres et essayer de convertir la crise dans une chance.

Ce chapitre explore les possibilités d'amélioration de la concertation et de la coordination entre les États membres. Il convient en outre de réfléchir à la question de savoir dans quelle mesure les structures européennes peuvent être optimisées pour la prévention des pandémies et l'accroissement de la résilience dans les crises économiques. Cet aspect comprend également la répartition des compétences entre l'UE et les États membres. Les possibilités de constituer des réseaux entre les États membres dans les domaines de la santé, de la recherche et de l'innovation doivent également être considérées. Seront également abordées les avancées en matière de numérisation, qui ont parfois été atteintes précisément grâce à la crise, notamment par l'utilisation accrue des instruments numériques dans le travail, l'économie et la société, et celle des formats virtuels dans les échanges interparlementaires. Reprenant les propositions de la Commission pour un plan de relance européen et pour un pacte vert pour l'Europe, le chapitre se penche enfin sur la question de savoir comment l'on peut réussir une redynamisation durable de l'économie, en s'appuyant aussi bien sur des programmes de relance que sur des réformes.